

600 AUTORISATIONS DEMANDÉES

Voici les autorisations demandées dans le cadre de la présentation de ce plan :

- l'approbation générale des mouvements de trésorerie nets prévus de 1991-1992 à 1993-1994 (voir le Tableau n° 4);
- l'approbation en principe du barème de droits proposés devant entrer en vigueur le 1^{er} janvier 1992 et nécessitant l'autorisation du Gouverneur général en conseil en 1991 (voir le tableau n° 9;
- l'approbation particulière des taux de productivité normaux pour 1991-1992, soit 2 650 passeports par année-personne pour un volume total de 1 200 000 passeports, de 2 600 passeports pour 1 175 000, de 2 550 passeports pour 1 100 000 ou de 2 500 pour 1 050 000 (voir le tableau n° 3);
- l'approbation particulière de la somme de 830 000 \$ au titre du fonds de capital pour 1991-1992.